

■ **EXCLUSIVE Rent a Car SA**, précédemment à Monthey. (FOSC du 19.07.2002, p. 25). Siège transféré à Romanel-sur-Morges, Z.I. Moulin du Choc B. Statuts primitifs du 28 juin 2002 modifiés en conséquence le 31 juillet 2002. But : commerce, location et gardiennage de véhicules automobiles et services dans le domaine de leur utilisation. Capital-actions entièrement libéré : CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce. Administration : Deron Pascale, de et à Lausanne, présidente, Berger Sébastien, de Grosshöchstetten, à Monthey, vice-président, et Zurbrugg David, de Kandergrund, à Renens (VD), secrétaire, tous avec signature collective à deux, les deux derniers ne signant toutefois pas entre eux. Réviseur : Fiduciaire Technikor S.A., à Lausanne.

Journal no 7853 du 15.08.2002
(00609794 / CH-621.3.006.723-4)